



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC

Par la présente, il est donné que lors de la séance qui se tiendra le 2 décembre 2024, à 10 h 00, au bureau municipal situé au 168, Route 112, Westbury, le conseil municipal de la Municipalité de Westbury prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure - Implantation d'une piscine – Lot 4 182 418 – 525, chemin Bouchard.

Cette demande a été déposée le 11 août par Monsieur Jérémy Forget et Madame Stéphanie Dumas concernant l'implantation d'une piscine hors terre sur le lot 4 182 418 du Cadastre du Québec, situé au 525, chemin Bouchard.

L'objet de cette dérogation mineure est de permettre :

- L'implantation d'une piscine hors terre en cour avant, alors que le règlement de zonage no. 6-2000, articles 6.8 et 6.24.1, ne permet pas d'avoir une piscine en cour avant.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Westbury, le 2 décembre 2024.
